

L'UE va-t-elle mater la fraude ?

L'évasion fiscale est au menu d'une réunion des ministres des Finances de l'Union.

ECOFIN

Une importante réunion des ministres des Finances des vingt-sept pays de l'Union européenne a lieu ce mardi à Bruxelles. L'Ecofin doit effectivement se pencher sur la lutte contre l'évasion et la fraude fiscales. Ce dossier a pris une importance considérable suite au scandale de l'Offshoreleaks. Le G20 met également la pression et appelle à mieux lutter contre ces pertes de revenus pour les budgets nationaux. L'Ecofin doit avancer sur le sujet avant le sommet européen prévu le 22 mai à Bruxelles.

Un volet important de la réunion Ecofin concerne l'approfondissement de la directive sur la fiscalité de l'épargne. Celle-ci prévoit un échange automatique d'informations entre les pays de l'Union européenne à propos des revenus d'intérêts perçus par les particuliers en dehors de leur pays de résidence.

"Les Vingt-sept veulent élargir le champ d'application de cette directive aux polices d'assurance-vie, explique Manoël Dekeyser, expert en fiscalité patrimoniale. C'est un élément important car l'assurance-vie est la réponse type des banquiers luxembourgeois à l'échange automatique d'informations



La ministre autrichienne des Finances, Maria Fekter, pourrait céder face à la pression.

fiscales".

Entrée en vigueur en 2005, la directive sur la fiscalité de l'épargne devrait donc bientôt être appliquée par les vingt-sept membres de l'UE. La Belgique s'y est pliée en 2010. Récemment, le Luxembourg a annoncé qu'il y adhérerait à partir du 1^{er} janvier 2015.

Parmi les Vingt-sept, seule l'Autriche fait de la résistance. Comme Andorre, Monaco, le Liechtenstein et Saint-Marin, l'Autriche prélève un précompte de 35 % à la source qui garantit l'anonymat des déposants. La parade à cette lourde imposition étant de souscrire à une assurance-vie qui ne fait jusqu'à

présent pas partie de la directive européenne.

L'Autriche pourrait plier

Sous la pression internationale, tous ces pays pourraient abandonner leur secret bancaire ce mardi. *"L'Autriche y est opposée, mais cela devrait tout de même passer, note Manoël Dekeyser. La pression américaine a été très forte. Si des pays comme la Suisse ou l'Autriche cèdent, les autres petits pays européens ne pourront plus invoquer le secret bancaire des autres comme argument".*

Un autre point important de l'Ecofin concerne les fondations. *"Au Liechtenstein, les fondations existent depuis plus de 200 ans, note Manoël Dekeyser. Elles peuvent permettre une meilleure organisation patrimoniale. L'UE voudrait maintenant que les revenus que les non-résidents perçoivent d'une fondation soient communiqués au pays d'origine".*

En outre, l'Ecofin devrait voter un budget pour améliorer l'efficacité de l'échange automatique d'informations entre les Vingt-sept. *"200 millions d'euros pourraient être débloqués, précise Manoël Dekeyser. Cela servira à former du personnel, à améliorer les systèmes informatiques. Actuellement, certains programmes ne sont pas compatibles, ce qui rend la coopération peu efficace".*

L'Ecofin tentera également de s'attaquer aux sociétés écrans qui permettent de dissimuler le réel bénéficiaire d'argent soustrait au fisc dans les Etats membres.